



# L'attitude de l'Europe et de ses États membres face aux autorités soudanaises

décembre 2017

**CIRÉ**

## Sommaire

Introduction	3
Le Soudan et le respect des droits humains	4
L'Europe et l'externalisation de la gestion des politiques migratoires	5
La Belgique et les Soudanais : le cas du parc Maximilien	6
Les cas de la France et l'Italie	7
Conclusion	7

## Introduction

Des milliers de personnes fuient chaque année leur pays, gouverné par un dictateur ou dévasté par les guerres. Elles essayent d'échapper aux persécutions, aux tortures, aux sévices, aux viols, à l'esclavage ou à d'autres graves violations des droits humains.

Pour ces migrants, rejoindre l'Europe est synonyme de sécurité, de paix, d'une vie meilleure et de respect des droits fondamentaux.

En pratique, l'Europe et ses pays membres n'hésitent pas à renvoyer ces migrants vers leur pays d'origine en collaborant avec les autorités locales, bafouant ainsi le droit d'asile et les normes du droit international.

Cette analyse revient sur la politique d'expulsion des Soudanais menée par la Belgique et ses pays voisins, encouragée par l'Europe.

## Le Soudan et le respect des droits humains

Le Soudan est un pays africain voisin de la Libye et de l'Égypte au nord, de l'Érythrée, de l'Éthiopie et de la mer Rouge à l'est, de la République centrafricaine et du Tchad à l'ouest, et du Soudan du sud, au sud. Pays producteur de réfugiés en quête de protection internationale, le Soudan est aussi un pays de transit pour toutes les personnes provenant de la Corne de l'Afrique et fuyant la misère, les persécutions et les guerres. Ces migrants en transit restent souvent bloqués dans des camps au Soudan pendant des années, dans des conditions indignes<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, le Soudan est dévasté par des conflits armés dans trois régions : au Darfour, dans l'État du Nil bleu et au Kordofan du sud. Le conflit du Darfour dure depuis plus de 13 ans. La situation humanitaire et sécuritaire est critique. Au cours des dernières années, de nombreuses violations des droits humains (tortures, traitements inhumains et dégradants, viols, meurtres) ont été dénoncées par Amnesty International et d'autres ONG<sup>2</sup> internationales. L'accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services de base est très réduit<sup>3</sup>.

Selon l'ONU, au cours du conflit, plus de 300.000 personnes ont été tuées et 2,6 millions ont été déplacées, soit 40 % de toute la population de cette région.

La situation du pays en termes de respect des droits fondamentaux est alarmante. Son président, Omar Hassan Ahmad El-Béchir gouverne depuis 1989 et se trouve en liberté malgré deux mandats d'arrêt internationaux délivrés par la Cour pénale internationale pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour.

Les forces de sécurité nationales jouissent d'une impunité complète, y compris dans le cas de décès, grâce à la loi de sécurité nationale. De nombreuses arrestations et détentions arbitraires sont perpétrées par les services de renseignements<sup>4</sup> et d'autres forces armées.

En mai 2017, l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Soudan, Aristide Nononsi, s'est dit « inquiet sur de nombreuses questions concernant la promotion et la protection des droits humains dans le pays »<sup>5</sup>.

Dans un tel contexte, on est en droit de s'interroger sur les motifs qui poussent les États européens à renvoyer des ressortissants soudanais vers leur pays, et à collaborer avec les autorités soudanaises.

1 L'Humanité.fr, *Soudan. Une dictature au service des politiques migratoires de l'UE*, disponible sur : <https://humanite.fr/soudan-une-dictature-au-service-des-politiques-migratoires-de-lue-629556>

2 Rapport d'Amnesty international sur le Soudan 2016/2017 disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/sudan/report-sudan/>

3 <https://www.cire.be/presse/communiqués-de-presse/fortes-preoccupations-suite-a-la-collaboration-entre-la-belgique-et-le-soudan-cp>

4 National intelligence and security service - Service national de renseignement et de sécurité soudanais.

5 Soudan/Droits de l'Homme : *Un expert des Nations Unies appelle le gouvernement à adopter d'urgence des réformes démocratiques*, disponible sur : <http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21651&LangID=F>

## L'Europe et l'externalisation de la gestion des politiques migratoires

Sous prétexte de vouloir lutter contre l'immigration clandestine ou la traite des êtres humains, l'Europe sous-traite la gestion des flux migratoires aux pays du sud et de l'est de la Méditerranée, renonçant à être une terre d'asile et d'accueil.

C'est par le biais des fonds de l'aide au développement, détournés de leur objectif initial, que l'Europe et ses États membres monnaient cette délégation du contrôle des frontières extérieures de l'UE à des États tiers<sup>6</sup>.

Le réseau Migreurop a récemment rappelé que « *Dans le cadre du Processus de Khartoum, initié par l'UE en 2014 et consolidé suite au Sommet de La Valette de fin 2015, les régimes les plus répressifs, tels que le Soudan et l'Érythrée (...) bénéficient de subsides pour retenir leur population et « sécuriser » leurs frontières (...) sans que l'UE ne se préoccupe des atteintes dramatiques portées aux droits humains dans ces pays* »<sup>7</sup>.

Cette collaboration étroite avec les pays tiers fait partie du processus d'externalisation des politiques migratoires et des frontières de l'Union européenne. Les conséquences de ce processus sont notamment la déresponsabilisation des États européens en matière d'accueil et de protection des demandeurs d'asile, qui poussent les victimes en quête de protection internationale dans les bras de leurs bourreaux.

Bloquer en amont l'arrivée des migrants aux frontières du territoire européen est une priorité de la politique européenne en matière d'asile. En pratique, les réfugiés qui fuient les tortures, traitements inhumains et dégradants, ou autres détentions arbitraires sont bloqués, de plus en plus nombreux, dans les pays de transit qui deviennent des pays de destination finale.

Ces multiples violations des droits humains étant commises à l'extérieur des frontières de l'Union européenne, la responsabilité de cette dernière n'est pas engagée.

Une autre priorité de la politique d'externalisation est la signature d'accords de réadmission par l'Europe ou un de ses États membres avec les pays tiers ou de transit, afin de faciliter l'identification et l'expulsion de leurs nationaux en séjour irrégulier dans l'espace européen.

Ces accords, dont le manque de transparence et de contrôle démocratique a été dénoncé à maintes reprises, sont aujourd'hui systématiquement inclus dans les accords d'aide au développement.

Les accords de réadmission ne prévoient pas de garantie ou de contrôle effectif quant au respect des normes internationales ou des droits fondamentaux des migrants. Cela entraîne de nombreuses violations des droits humains lors des expulsions : violation du principe de non-refoulement, violation du droit d'asile consacré par la Convention de Genève, traitements inhumains et dégradants.

La priorité de l'Union européenne semble être l'expulsion facile du migrant indésirable, quelles qu'en soient les conséquences en termes de respect des droits humains.

6 Note politique du CNCD-11.11.11 : *L'externalisation des politiques migratoires*, disponible sur : <https://www.cncd.be/L-Externalisation-des-politiques>

7 Migreurop, communiqué de presse du 9 octobre 2017, *L'Europe collabore avec un dictateur pour mieux expulser vers le Soudan*, disponible sur : <http://www.migreurop.org/article2837.html>

## La Belgique et les Soudanais : le cas du parc Maximilien

Depuis des mois, des centaines de migrants vivent dans des conditions précaires et inhumaines dans le parc Maximilien à Bruxelles. Irakiens, Somaliens, Érythréens, Soudanais... il s'agit d'hommes, de femmes et d'enfants arrivés en Belgique suite au démantèlement de la jungle de Calais, ou après avoir traversé les pays frontaliers de l'Europe.

Fatigués, épuisés mentalement et physiquement, terrorisés à l'idée de devoir rentrer chez eux et d'être soumis aux pires atrocités, la plupart souhaitent arriver en Angleterre en quête d'une vie meilleure. D'autres ont envisagé la possibilité de rester en Belgique.

Seuls les citoyens bénévoles de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés et quelques ONG se sont mobilisés pour fournir à ces migrants nourriture, soins, hébergement et informations juridiques.

En effet, à défaut d'introduire une demande d'asile en Belgique, ces migrants ne bénéficient pas de l'accueil réservé aux demandeurs d'asile. Le gouvernement fédéral estime ainsi respecter pleinement ses engagements internationaux.

Pourtant, avant d'être demandeurs d'asile, migrants en transit ou migrants économiques, les personnes du parc Maximilien sont des êtres humains et devraient pouvoir faire valoir leurs droits, ne serait-ce que celui de la dignité humaine.

Bien au contraire, les mesures dissuasives se sont multipliées de la part des autorités publiques. Aucune tolérance n'a été de mise : soit une demande d'asile est introduite, soit c'est le retour volontaire ou forcé vers le Soudan ou un autre pays d'origine.

Contrôles systématiques, confiscation des biens, rafles et détentions administratives dans les centres fermés, le gouvernement fédéral n'a pas hésité à collaborer avec les autorités soudanaises pour l'identification dans le cadre des expulsions vers le Soudan, suivant l'exemple d'autres pays européens comme la France, l'Italie, la Norvège ou l'Irlande<sup>8</sup>.

Les contacts avec les autorités soudanaises s'inscrivent pleinement dans le cadre du processus de Khartoum et du sommet de La Valette, auquel le Soudan a participé.

Les ressortissants soudanais présents en Belgique et déjà inquiets à l'idée d'entrer en contact avec les autorités pour introduire une demande d'asile, ont complètement enterré cette option en raison de la collaboration entre les gouvernements belge et soudanais.

<sup>8</sup> [https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_mission-soudanaise-en-belgique-charles-michel-s-explique-a-la-chambre?id=9719390](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_mission-soudanaise-en-belgique-charles-michel-s-explique-a-la-chambre?id=9719390)

## Les cas de la France et l'Italie

La collaboration avec la dictature soudanaise n'est malheureusement pas un phénomène nouveau dans les pays de l'Union européenne.

La France, par exemple, collabore assidûment depuis 2014 avec elle pour identifier et expulser les migrants vers Khartoum. La présence des Soudanais en France serait même devenue une menace sécuritaire<sup>9</sup>. 200 Soudanais auraient été expulsés vers leur pays d'origine entre 2014 et 2016, ce que n'a pas manqué de rappeler le Premier ministre devant le parlement belge<sup>10</sup> pour justifier sa collaboration avec ce pays.

Si, à l'instar de la position française, les autorités belges nient la conclusion d'un accord avec le Soudan et parlent plutôt d'une « *collaboration technique* », ce n'est pas le cas de l'Italie, qui a bien conclu un accord de coopération policière avec les autorités soudanaises le 3 août 2016.

L'Italie n'en est pas à son premier contact avec des régimes sanguinaires. Rappelons la collaboration établie via un « accord d'amitié » entre Berlusconi et Kadhafi en 2008, ou les diverses collaborations avec la Turquie ou le Soudan.

Un recours contre l'expulsion collective de ressortissants soudanais a été introduit contre les autorités italiennes auprès de la Cour européenne des droits de l'homme<sup>11</sup>, notamment pour violation du principe de non-refoulement, violation de l'interdiction d'expulsion collective et violation du droit au recours effectif.

## Conclusion

Les relations douteuses entre la Belgique ou ses voisins européens avec des autorités contestées, voire condamnées pour des faits tels que des génocides, illustrent l'importance que les États européens accordent à la défense des droits des réfugiés ou des migrants...

Des droits fondamentaux sont consacrés au niveau européen, mais les États n'hésitent pas à s'en écarter par le biais d'accord avec des États tiers peu scrupuleux. Ce triste constat, ajouté aux récentes déclarations du gouvernement belge au sujet de la présence des autorités soudanaises dans les centres fermés, témoignent du peu de poids de ces droits face à la volonté « ferme » et dénuée de toute humanité qui anime l'Europe et ses membres en matière d'immigration.

<sup>9</sup> <https://www.streetpress.com/sujet/1506702391-la-france-livre-opposants-politiques-dictature-soudan>

<sup>10</sup> [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_mission-soudanaise-en-belgique-charles-michel-s-explique-a-la-chambre?id=9719390](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_mission-soudanaise-en-belgique-charles-michel-s-explique-a-la-chambre?id=9719390)

<sup>11</sup> <https://www.asgi.it/allontamento-espulsione/memorandum-sudan-italia-analisi-giuridica/>



## Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste réunissant 24 organisations aussi diversifiées que des services sociaux d'aide aux demandeurs d'asile, des organisations syndicales, des services d'éducation permanente et des organisations internationales. L'objectif poursuivi est de réfléchir et d'agir de façon concertée sur des questions liées à la problématique des demandeurs d'asile, des réfugiés et des étrangers.

### CIRÉ asbl

rue du Vivier, 80-82 | B-1050 Bruxelles

t +32 2 629 77 10 | f +32 2 629 77 33

cire@cire.be | www.cire.be

 Votre soutien compte ! Faites un don

IBAN : BE91 7865 8774 1976 - BIC : GKCCBEBB

### Les organisations membres

- Aide aux personnes déplacées (APD)
- Amnesty international
- Association pour le droit des étrangers (ADDE)
- BePax
- Cap migrants
- Caritas international
- Centre d'éducation populaire André Genot (CEPAG)
- Centre social protestant
- Convivium
- Croix-Rouge francophone de Belgique (département accueil des demandeurs d'asile)
- CSC Bruxelles-Hal-Vilvorde
- CSC Nationale
- Équipes populaires
- FGTB Bruxelles
- Interrégionale wallonne FGTB
- Jesuit refugee service – Belgium (JRS)
- Médecins du Monde
- Mentor-escale
- Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)
- Mouvement ouvrier chrétien (MOC)
- Présence et action culturelles (PAC)
- Point d'appui
- Service social de Solidarité socialiste (SESO)
- Service social juif (SSJ)